



2021-73

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 juillet à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 05/07/2021

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON, Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Valérie GAGNE, qui a donné procuration à Christine SIMON
Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON

Objet : Recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre du Plan de relance national

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 34 et 3 II,

Considérant que dans le cadre du Plan de Relance national, 250 millions d'euros sont mobilisés au niveau national afin d'encourager la transition numérique des territoires ainsi que l'inclusion numérique des personnes,

Considérant que la commune souhaite se mobiliser et a déposé un acte de candidature pour accueillir un conseiller numérique dont la mission est d'accompagner les personnes dans les démarches administratives dématérialisées de toute nature et toujours dans une visée d'autonomisation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à mener toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre du plan de relance.

Le Maire
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 12/07/2021
Pour extrait certifié conforme